
Jean-François PARIGI

Député de la 6^e circonscription de Seine-et-Marne
Membre de la Commission des finances,
de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Signalé

Monsieur Franck RIESTER
Ministre de la culture
Ministère de la culture
182 Rue Saint Honoré,
75001 Paris

Meaux, le 29 novembre 2018

Monsieur le Ministre, *M. Franck,*

Vous le savez, la Seine-et-Marne est un territoire chargé d'histoire. Le Collège de Juilly est l'un des éléments qui constitue le patrimoine mémoriel de notre pays.

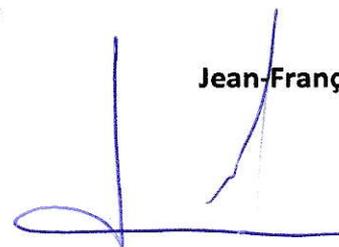
Ainsi, je tiens à vous informer que j'ai sollicité l'ouverture de la procédure de classement et de protection du Collège de Juilly au titre des monuments historiques de France. Le plus ancien collège de France mérite ce dispositif de reconnaissance et de sauvegarde au regard des siècles d'histoire qu'il incarne.

Ainsi, veuillez trouver ci-joint la copie du courrier adressé au Préfet de région, Monsieur Michel CADOT.

Vous en souhaitant bonne réception et comptant sur votre soutien dans cette démarche.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Bien Amicalement



Jean-François PARIGI